

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyscogene : nouveau Conseil d'administration

Paris, France — le 16 septembre 2022, à 08h00 — Lyscogene (FRO013233475 – LYS), société biopharmaceutique de phase 3 s'appuyant sur une plateforme technologique de thérapie génique ciblant les maladies du système nerveux central (SNC), annonce aujourd'hui un renouvellement de son Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration, réuni le 15 septembre 2022, a décidé de coopter Mme Céline Fantin et M. Michel Picot en qualité d'administrateurs en remplacement de M. Philippe Goupit et de M. Mathieu Simon, partants, pour la durée restante de leurs mandats (soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023). Ces nominations seront soumises à ratification lors de la prochaine Assemblée générale de Lyscogene en 2023. M. Michel Picot et Mme Céline Fantin ont également été nommés respectivement Président et membre du comité d'audit du Conseil d'administration.

Céline Fantin apportera une contribution nouvelle à Lyscogene par son expertise en matière d'audit et de programmes de transformation dans le secteur pharmaceutique. Michel Picot fera de son côté bénéficiaire Lyscogene de son expérience importante en financement et en stratégie.

Avec le départ de M. David Schilansky dont le mandat est arrivé à échéance à l'issue de l'Assemblée générale du 24 juin 2022, le Conseil d'administration de Lyscogene est dorénavant composé de 5 membres, dont 4 administrateurs indépendants.

« Nous sommes très heureux d'annoncer la mise en place d'un Conseil d'administration renouvelé chez Lyscogene qui reflète la nouvelle dynamique en place au sein de la Société. Nous avons souhaité un Conseil d'administration plus resserré, orienté vers l'action et adapté à la situation actuelle de Lyscogene. Céline Fantin et Michel Picot possèdent une grande expérience dans l'audit, le financement et la stratégie dans le secteur pharmaceutique, qui seront des atouts précieux pour permettre à Lyscogene de faire face à ses contraintes actuelles et soutenir ses ambitions » a déclaré **Karen Aiach, Fondatrice et Présidente-Directrice Générale de Lyscogene.** *« Je tiens à remercier Philippe Goupit et Mathieu Simon*



pour leur implication. Le Conseil d'administration les remercie pour leur participation aux travaux du Conseil ».

Mme Céline Fantin a déclaré : *« C'est avec enthousiasme que je rejoins le Conseil d'administration de Lyscogene dont le projet innovant et ambitieux est porteur d'espoir pour améliorer la compréhension des maladies du SNC et la vie des jeunes patients ».*

M. Michel Picot a déclaré : *« La raison d'être et les ambitions de Lyscogene sont en soi une excellente motivation pour rejoindre le Conseil d'administration de la Société. La qualité du Conseil que je rejoins, du management et des équipes de Lyscogene est à la hauteur de ces ambitions et je suis très honoré de participer avec eux à l'aventure Lyscogene ».*

Céline Fantin, diplômée de l'EM Lyon et de KEDGE, a commencé sa carrière en audit chez KPMG pendant 10 ans dans des sociétés cotées du secteur santé et des nouvelles technologies. Elle a ensuite rejoint le groupe bioMérieux (diagnostic In Vitro) jusqu'en 2017 auprès du Directeur Général en tant que VP Audit Interne, Risques, et Compliance où elle a créé ces activités et mené des missions de conseil en stratégie, gestion de crise et transformation ; activités qu'elle a aussi développées au sein de l'Institut Mérieux, dans le secteur des biotechnologies. Elle est aujourd'hui Présidente de Fantinnov SAS, société de conseil en stratégie, transformation et investissement auprès de dirigeants de sociétés familiales et de startups. Céline Fantin est également administratrice de la société cotée ORAPI Group (hygiène professionnelle), Présidente du comité d'audit, et membre du comité des risques et du comité RSE.

Michel Picot, diplômé d'HEC, a également commencé sa carrière en audit chez Peat Marwick Mitchell & Co avant d'occuper plusieurs postes exécutifs dans l'industrie dont celui de Directeur Général Adjoint de Vivendi Telecom International jusqu'en 2004. Il est aujourd'hui Président de Advest SAS, société de conseil en stratégie, management et investissement, spécialisée dans les entreprises technologiques. Michel Picot est également administrateur de Eurobio Scientific (ex Diaxonhit), société de biotechnologie cotée en bourse spécialisée dans le diagnostic. Il est membre du comité d'investissement et du comité des risques et d'audit de Invensys Pension Scheme et est également membre d'Advisory Boards de Bpifrance dans le cadre des programmes d'accélérateur ETI.

À propos de Lyscogene

Lyscogene est une Société biopharmaceutique spécialisée dans la thérapie génique ciblant les maladies du système nerveux central (SNC). La Société a acquis une compétence unique lui permettant de délivrer des thérapies géniques dans le SNC pour traiter des maladies de surcharge

lysosomale et d'autres maladies génétiques du SNC. Lysogene mène actuellement une étude clinique de Phase 2/3 dans la MPS IIIA. Une étude clinique adaptative dans la gangliosidose à GM1 est en cours. Lysogene développe également une approche innovante de thérapie génique AAV pour le traitement du syndrome de l'X fragile, une maladie génétique liée à l'autisme. La Société a par ailleurs signé un accord exclusif de licence mondiale avec Yeda, l'entité commerciale du Weizmann Institute of Science, pour un candidat médicament de thérapie génique dans le traitement des maladies de Gaucher et de Parkinson associées à des mutations du gène GBA1. www.lysogene.com.

Déclarations prospectives de Lysogene

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives, notamment concernant la progression des essais cliniques et les prévisions de trésorerie de la Société. Même si la Société considère que ses prévisions sont fondées sur des hypothèses raisonnables, toutes déclarations autres que des déclarations de faits historiques que pourrait contenir ce communiqué de presse relatives à des événements futurs sont sujettes (i) à des changements sans préavis, (ii) à des facteurs que la Société ne maîtrise pas, (iii) aux résultats des études cliniques, (iv) à des augmentations des coûts de production, (v) à des réclamations potentielles sur ses produits. Ces déclarations peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, toutes déclarations commençant par, suivies par ou comprenant des mots ou expressions tels que « objectif », « croire », « prévoir », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « planifier », « projeter », « devra », « peut avoir », « probablement », « devrait », « pourrait » et d'autres mots et expressions de même sens ou employés à la forme négative. Les déclarations prospectives sont sujettes à des risques intrinsèques et à des incertitudes hors du contrôle de la Société qui peuvent, le cas échéant, entraîner des différences notables entre les résultats, performances ou réalisations réels de la Société et ceux anticipés ou exprimés explicitement ou implicitement par lesdites déclarations prospectives. Une liste et une description de ces risques, aléas et incertitudes figurent dans les documents déposés par la Société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) au titre de ses obligations réglementaires, y compris dans le document d'enregistrement universel 2021 de la Société, enregistré auprès de l'AMF le 19 avril 2022, ainsi que dans les documents et rapports qui seront publiés ultérieurement par la Société. Par ailleurs, ces déclarations prospectives ne valent qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la Société ne reconnaît aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prospectives, ni d'actualiser les raisons pour lesquelles les résultats avérés pourraient varier sensiblement des résultats anticipés par les déclarations prospectives, et ce y compris dans le cas où des informations nouvelles viendraient à être disponibles. La mise à jour par la Société d'une ou plusieurs déclarations prospectives n'impliquera pas qu'elle procédera ou non à d'autres actualisations de ces déclarations prospectives ou d'autres déclarations prospectives.

Contacts

Stéphane Durant des Aulnois

Directeur Administratif et Financier

stephane.durant-des-aulnois@lysogene.com

+ 33 1 41 43 03 99

